



Communiqué de presse
Lundi 30 décembre 2019

Réaction de la Ville de Paris au **communiqué du Parquet sur l'explosion d'un immeuble rue de Trévise**

La Ville de Paris apprend ce jour que les conclusions de l'expertise diligentée par les juges d'instruction ont été rendues et envoyées aux familles de victimes.

Cette expertise pénale marque une étape importante dans la conduite des investigations et permettra à la Ville d'être auditionnée dans le cadre de l'information judiciaire.

Afin d'établir les responsabilités dans la gestion des opérations de voirie en cause, et en pleine complémentarité avec l'enquête en cours, la Ville a mandaté un audit localisé dans le 9^{ème} arrondissement sur les procédures d'intervention et de contrôle sur l'espace public.

La Ville participera activement à la manifestation de la vérité dans l'intérêt des victimes et en tirera toutes les conséquences nécessaires.

La Ville sera également partie prenante de l'expertise civile qui sera ordonnée le 15 janvier 2020 et se trouvera toujours aux côtés des victimes et de leurs familles.

Contact presse :
Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr